

JACQUES TONDREAU
DIANE PARENT
JEAN-PHILIPPE PERRIER

**Transmettre la ferme familiale
d'une génération à l'autre**
**Situation au Québec et regard sur le
monde**

Handing Down the Family Farm
The Situation in Quebec and a Look at Other Jurisdictions



Université Laval 2002

Pour information et commentaires :

Agri-Gestion Laval
Pavillon Comtois
Université Laval
Québec (Québec) G1K 7P4
Téléphone : (418) 656 3272
Télécopieur : (418) 656 2480

© Tous droits réservés, 2002

Publication

ISBN 2-9802961-2-0

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec, 2002
Bibliothèque nationale du Canada, 2002

Les auteurs remercient les membres du **Groupe de réflexion sur l'établissement et le transfert de ferme**



**CENTRE RÉGIONAUX ET MULTISERVICES
D'ÉTABLISSEMENT EN AGRICULTURE DU QUÉBEC
(CRÉA/CMÉA)**



Les auteurs remercient **Agriculture et Agroalimentaire Canada** pour son support financier par l'entremise du Programme national de gestion de l'entreprise agricole.



Agriculture and
Agri-Food Canada

Agriculture et
Agroalimentaire Canada

Résumé

Parce qu'elles renvoient essentiellement à l'idée de continuité, les notions d'héritage, de transfert ou de succession s'opposent en quelque sorte à celle de révolution. Or, au Québec, le transfert de ferme vit depuis un bon moment une « révolution tranquille » qui bouleverse les manières de faire en matière de transmission du patrimoine agricole. En fait, c'est la fonction de transmission qui est globalement en crise aujourd'hui. Non seulement ne sait-on plus trop comment transmettre, mais dans certains cas, la transmission est bloquée. Le transfert de ferme pourrait se définir dans un premier temps comme ce moment charnière où, en interdépendance, une personne identifiée à la relève entend s'intégrer au métier d'agriculteur et une autre, généralement le principal actionnaire sur la ferme, entend quitter le métier, et ce, quel que soit le temps requis avant que chacun des partenaires n'ait atteint le but qu'il s'est fixé. Cette période charnière, plus ou moins longue, constitue la période du transfert de ferme lui-même. En partant de cette définition, on comprendra qu'en aucun cas, dans le cadre de cette recherche, on ne peut faire l'économie : 1) d'une analyse des moyens et des ressources mis en œuvre dans le temps par la relève afin de devenir agriculteur et ; 2) des moyens et des ressources mis en œuvre dans le temps par le principal actionnaire en vue de la retraite.

Des intentions

Nous avons voulu faire un tour de cette question pour le Québec tout en comparant la situation de la province avec de nombreux pays occidentaux.

Des politiques en matière de transfert de ferme dans 18 pays

Pour ce faire, nous avons fait un inventaire des politiques et des initiatives en matière de transfert de la ferme dans de nombreux pays dont le Canada, les États-Unis, la Belgique, le Danemark, l'Allemagne, la Grèce, l'Espagne, la France, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, l'Autriche, le Portugal, la Finlande, la Suède et le Royaume-Uni. L'analyse de ces politiques, initiatives et données relatives au transfert de ferme a favorisé la mise en lumière d'un mode de calcul de la situation du transfert de la ferme qui permet de nous comparer aux autres pays. On le verra, le Québec connaît une situation exceptionnelle à ce chapitre. Nous avons pu inventorier également les différents modes d'intervention en matière de transfert de ferme.

Enquête de terrain sur la dynamique du transfert de ferme au Québec

Nous avons également comme mission de fournir un portrait le plus complet possible de la dynamique interne du transfert de ferme et de l'établissement en agriculture au Québec. Pour ce faire, nous avons procédé à une enquête de terrain auprès de 114 propriétaires de ferme et de 114 jeunes de la relève déjà

impliqués sur la ferme, c'est-à-dire possédant au moins 20 % des parts de l'entreprise. Nous leur avons posé des questions touchant leur préparation à l'établissement et au transfert de la ferme, à leurs relations concrètes dans la gestion quotidienne de la ferme, à leur vision de l'avenir de la ferme, etc. Plus globalement, ces personnes ont été interrogées sur les contraintes et les obstacles au transfert de la ferme d'abord, sur les conditions réelles dans lesquelles évoluent les propriétaires de ferme et leur relève dans la gestion quotidienne de la ferme ensuite, sur les moyens et les ressources qui sont mis en œuvre par chacun des partenaires pour réussir le transfert de la ferme enfin. Ce qui différencie notre étude d'autres recherches sur le sujet, c'est que nous avons interrogé sur les mêmes questions 114 couples formés d'un propriétaire de ferme et de sa relève.

Des constats

Parmi l'ensemble des constats qui ont été faits au cours de cette recherche, au moins deux retiennent l'attention de façon marquée.

L'insuffisance de la recherche en matière de transfert de ferme

Le premier constat, et peut-être le plus important, c'est que le manque de recherche ne nous permet pas d'évaluer adéquatement la situation globale du transfert de ferme au Québec. Cette situation compromet le développement de politiques adaptées à la réalité du transfert de ferme et la création d'outils d'intervention dans le domaine. Ce sont donc les décideurs politiques et les intervenants qui voient leurs capacités d'action restreintes par le manque d'informations sur la situation du transfert de ferme. Certes, on l'a vu, le Québec vient de franchir un pas important en matière de recherche avec la mise en chantier de la *Politique d'intégration des jeunes en agriculture*, mais il reste encore beaucoup à faire pour que cette politique prenne ancrage concrètement dans des interventions organisées, structurées et ciblées en transfert de ferme.

L'analyse économique occulte l'importance des relations humaines

Le second constat, tout aussi important, est qu'un accent trop prononcé sur les aspects économiques du transfert de la ferme occulte l'importance que prennent les relations humaines dans tout le processus visant la réussite de la transmission du patrimoine agricole. Il est certain que l'on ne peut exclure d'une réflexion sur les difficultés à transférer une ferme aujourd'hui le gonflement des actifs agricoles et les programmes d'aide à l'établissement ; ces deux aspects demeurent essentiels pour comprendre l'ampleur des freins à l'établissement en agriculture et au transfert de ferme. Toutefois, si nous devons nous arrêter là, il nous manquerait certainement un pan majeur de la réalité, soit les relations qu'entretiennent les propriétaires de ferme et leur relève dans le processus du transfert de ferme lui-même. En fait, c'est dans ce processus, alors qu'un jeune de la relève tente de s'intégrer dans les activités de la ferme et qu'un propriétaire doit lui faire une place en conséquence, que de nombreux écueils se présentent. Nous avons constaté, entre autres, qu'un manque manifeste de préparation à l'établissement et au transfert de la ferme est présent chez un peu plus du quart de notre échantillon, qu'un niveau fort élevé de désaccord quant

Un accent trop prononcé sur les aspects économiques du transfert de la ferme occulte l'importance que prennent les relations humaines dans tout le processus visant la réussite de la transmission du patrimoine agricole.

aux responsabilités de chacun dans la gestion des tâches est enregistré, qu'une communication parfois absente entre les partenaires dans le transfert de ferme est notée, etc. Tous ces éléments constituent autant d'écueils à l'intégration des jeunes de la relève en agriculture et au transfert de la ferme.

Des résultats

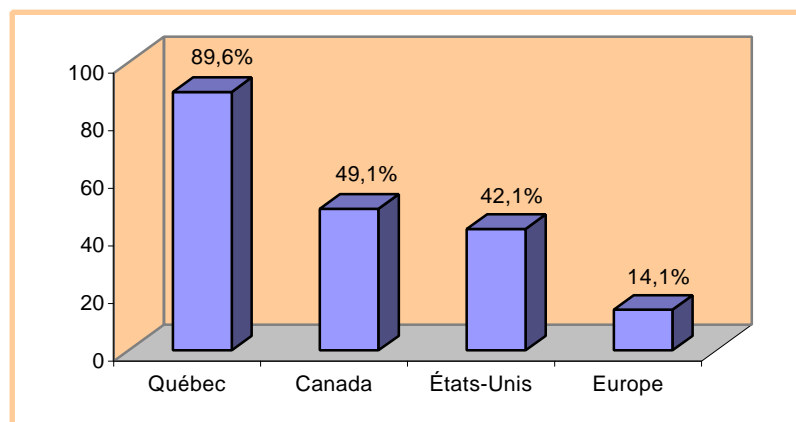
Pour savoir où nous en sommes en matière de transfert de ferme au Québec, il fallait d'abord trouver un moyen de nous comparer aux autres sur la même base. Une fois le portrait d'ensemble fait, il devenait possible d'analyser plus précisément la dynamique interne du transfert de ferme au Québec.

Le Québec face aux autres provinces et aux autres pays

Le Québec enregistre le plus haut taux de remplacement des agriculteurs, soit 89,6 %. En comparaison, le Canada affiche un taux de l'ordre de 49,1 %.

Afin de pouvoir nous comparer en matière de transfert de ferme, nous avons établi un taux de remplacement des agriculteurs, c'est-à-dire le nombre de jeunes agriculteurs (34 ans et moins) dans la population agricole active sur le nombre d'agriculteurs de 55 ans et plus susceptibles de prendre leur retraite dans les 10 prochaines années. En s'appuyant sur les estimations de l'United State Department of Agriculture (plus particulièrement de l'Economic Research Service de l'USDA), on peut avancer qu'un taux de remplacement de 50 % permet d'assurer adéquatement le remplacement des agriculteurs. Si l'on compare les pays à l'étude, le Québec enregistre le plus haut taux de remplacement des agriculteurs, soit 89,6 %. En comparaison, le Canada affiche un taux de l'ordre de 49,1 %. Pour les provinces canadiennes, on enregistre des taux de remplacement de l'ordre de 57,1 % au Manitoba, de 53 % à l'Île-du-Prince-Édouard, de 50,6 % en Alberta, de 48 % à Terre-Neuve, de 44,3 % en Saskatchewan, de 40,7 % en Nouvelle-Écosse, de 40,6 % en Ontario, de 36 % au Nouveau-Brunswick et de 34,3 % en Colombie-Britannique. Pour leur part, les États-Unis enregistrent un taux 42,1 % et l'Europe des Quinze un taux de 14,1 %.

Taux de remplacement des agriculteurs, Québec, Canada, États-Unis, Europe



Source : J. Tondreau, D. Parent et J.-P. Perrier (2001). Transmission de la ferme familiale d'une génération à l'autre : situation au Québec et regard sur le monde.

Le Québec est la seule province à offrir une subvention à l'établissement (entre 20 000 et 30 000 dollars) sur le continent nord-américain pour les jeunes qui souhaitent s'engager en agriculture.

À l'instar de la France, on observe au Québec une grande diversité de mesures favorisant le transfert de ferme et l'établissement en agriculture. Le Québec est la seule province à offrir une subvention à l'établissement (entre 20 000 et 30 000 dollars) sur le continent nord-américain pour les jeunes qui souhaitent s'engager en agriculture. En cela, la province s'aligne sur les politiques de nombreux pays européens qui offrent également une subvention à l'établissement (Danemark, Allemagne, Grèce, Espagne, France, Irlande, Italie, Luxembourg, Portugal, Autriche, Finlande et Suède). Le Québec est aussi la province où l'on retrouve la plus grande diversité d'organismes et de services favorables au transfert de la ferme et à l'établissement en agriculture. Mentionnons, entre autres, les centres régionaux d'établissement en agriculture (CRÉA) ou les syndicats de gestion agricole (SGA).

Parmi les autres avantages du Québec en matière d'établissement en agriculture et de transfert de ferme, il faut noter que le Québec est la province qui compte proportionnellement le plus de fermes générant des revenus supérieurs à 100 000 dollars et où le nombre d'exploitants pratiquant l'agriculture à temps plein est en augmentation. C'est l'inverse qui se produit dans tous les autres pays à l'étude où il y a une croissance parfois importante du nombre d'agriculteurs pratiquant leur métier à temps partiel.

Parmi les désavantages du Québec, on note une diminution constante du nombre de fermes dans la province, notamment des petites fermes. En comparaison, quatre provinces canadiennes ont connu en 1996 une augmentation du nombre de fermes par rapport au recensement de 1991, soit la Colombie-Britannique (+ 12,0 %), l'Alberta (+ 3,0 %), la Nouvelle-Écosse (+ 1,0 %) et Terre-Neuve (+ 0,8 %). Dans les autres désavantages du Québec, il faut compter la plus forte hausse des actifs agricoles de toutes les provinces canadiennes entre 1997 et 1999 et la seconde plus forte hausse de la dette moyenne par ferme durant la même période. Toutefois, les revenus nets agricoles ont connu aussi une hausse substantielle.

En fait, les actifs agricoles ont connu une hausse dans toutes les provinces canadiennes. Pour l'ensemble du Canada, en 1995, l'actif agricole moyen se chiffrait à 733 983 dollars. Ce montant est passé à 777 249 dollars en 1997 et à 896 013 dollars en 1999, soit des augmentations respectives de 5,9 % et 15,3 %. Si en certaines provinces l'actif moyen croît lentement entre 1997 et 1999, comme en Saskatchewan ou en Colombie-Britannique, les choses se passent différemment pour d'autres provinces comme le Québec, où la hausse de l'actif moyen durant cette période est de 35 %, et dans les Maritimes, où la hausse est de 23,4 %.

L'augmentation des actifs agricoles n'est pas sans effets sur l'augmentation de la dette moyenne des agriculteurs. Comme dans le cas de l'actif moyen, toutes les provinces ont enregistré une hausse significative de la dette moyenne agricole. Dans l'ensemble du Canada, cette dette se chiffrait à 113 465 dollars en 1995, à 130 822 dollars en 1997 et à 163 112 dollars en 1999, soit des augmentations respectives de l'ordre de 15,3 % et de 24,7 %. Ce sont les Maritimes (39 %) et le Québec (36 %) qui ont connu la plus forte hausse de la dette moyenne par exploitation agricole entre 1997 et 1999, suivis par le Manitoba (28 %), la Saskatchewan (23 %), l'Ontario (21 %), l'Alberta (21 %) et

Quatre provinces canadiennes ont connu en 1996 une augmentation du nombre de fermes par rapport au recensement de 1991, soit la Colombie-Britannique (+ 12,0 %), l'Alberta (+ 3,0 %), la Nouvelle-Écosse (+ 1,0 %) et Terre-Neuve (+ 0,8 %).

la Colombie-Britannique (11 %). Ce sont les fermes ovocoles¹ (77 %) et les fermes porcines qui ont accusé la plus forte hausse de la dette moyenne entre 1997 et 1999. Les fermes laitières ont pour leur part enregistré une hausse de la dette moyenne de l'ordre de 39 %.

Tant l'augmentation de l'actif moyen que de la dette moyenne par ferme constituent des barrières plus importantes à l'entrée des jeunes en agriculture, mais aussi à la sortie des agriculteurs âgés. Toutefois, en ce qui regarde le jeune agriculteur, il faut pouvoir établir les possibilités de revenus sur la ferme qu'il entend exploiter afin de déterminer la capacité à faire face à la fois à l'augmentation des actifs et de la dette. En somme, à dépenses constantes, les revenus doivent pouvoir augmenter dans des proportions similaires à ceux de l'actif et de la dette. Au Canada, la moyenne du revenu net comptant par exploitation, en 1995, se situait à 33 726 dollars pour chuter par la suite à 31 625 dollars, en 1997, puis remonter à 32 167 dollars en 1999. Des situations très différentes sont observables à ce chapitre pour chaque province. Entre 1997 et 1999, certaines provinces ont connu une augmentation significative de la moyenne du revenu net comptant par exploitation alors que d'autres ont enregistré des baisses importantes. Par exemple, trois provinces ont connu des hausses appréciables, soit la Colombie-Britannique (38 %), le Québec (35 %) et les Maritimes (34 %). Pour la Saskatchewan (-34 %) et le Manitoba (-20 %), des baisses très importantes sont enregistrées. Pour l'Alberta (5 %) et l'Ontario (11 %), on note des hausses plus modérées.

Le Québec se démarque par la quantité et la diversité des ressources mises à la disposition des partenaires dans le transfert de la ferme ; néanmoins il se démarque également par son manque de coordination de ces mêmes ressources.

Par ailleurs, si le Québec se démarque par la quantité et la diversité des ressources mises à la disposition des partenaires dans le transfert de la ferme, on peut dire néanmoins qu'il se démarque également par son manque de coordination de ces mêmes ressources. Quoiqu'une réflexion soit amorcée sur la nécessité d'une démarche plus intégrée (on peut penser, entre autres, aux initiatives entourant le guichet unique en matière de services-conseils), il reste encore beaucoup à faire avant d'en arriver à des actions plus structurées et structurantes comme le sont les Associations départementales d'aménagement des structures d'exploitations agricoles (ADASEA) en France ou les *Farm Center* dans certains états américains. Seule l'Ontario a développé pour le moment un centre voué au transfert de la ferme, soit le *Centre for Family Farm Succession* situé à Guelph. Lorsque l'on fait l'analyse des initiatives en vue de la création de tels centres dans différents états américains, on peut dégager six moments importants en vue de la mise en place d'un centre unifié de services visant à faciliter le transfert de ferme et l'établissement en agriculture, soit :

- ? La création d'une coalition regroupant des intervenants intéressés à faire avancer le dossier sur le transfert de la ferme et l'établissement en agriculture ;
- ? La mise en place d'un programme de recherche afin de bien cerner la situation du transfert de ferme ;
- ? L'écriture d'un guide qui présente les principaux sujets touchant le transfert de ferme, les différentes stratégies utilisées dans ce cadre, les principales ressources et les outils nécessaires pour évaluer et développer un dossier de transfert ;
- ? La création d'une banque de fermes ;

¹. Les fermes ovocoles ne produisent que des œufs.

- ? La création d'un Centre de transfert de ferme comprenant: 1) un service-conseil en financement et en gestion qui travaille en étroite collaboration avec les organismes financiers existants ; un service d'information fonctionnant selon une formule forum où des spécialistes en transfert de ferme peuvent partager leurs connaissances avec des agriculteurs ;
- ? La mise en place de mécanismes permettant une évaluation périodique des programmes et des politiques touchant le transfert de ferme.

La dynamique interne du transfert de ferme au Québec

Le portrait sur la situation du transfert de ferme au Québec nous aura permis de faire un pas important en éclairant certaines tendances pouvant influencer grandement l'établissement en agriculture et le transfert de ferme. Parmi ces tendances lourdes, il faut compter avec le gonflement rapide des actifs agricoles. Toutefois, si cette variable est importante pour comprendre les difficultés d'accès au métier pour les jeunes de la relève, et les jeunes de la relève en parlent beaucoup, elle ne permet pas de tout expliquer. En fait, même dans des conditions économiques favorables, il peut arriver que le transfert de ferme se fasse difficilement, voire même qu'il échoue pour des raisons qui ne sont pas économiques, mais bien humaines. Les intervenants en transfert de ferme insistent sur ces aspects humains et la création des centres régionaux d'établissement en agriculture le confirme : la communication et le type de relations entre les partenaires constituent des éléments substantiels dans l'issue d'un transfert de ferme.

Dans ce cadre, il fallait vérifier la portée de la communication et des relations humaines dans l'ensemble du processus du transfert de ferme. Il s'avérait également très important de cerner tant l'effort de planification en vue de l'établissement chez les jeunes de la relève que l'effort de planification du transfert de la ferme chez les propriétaires. En fait, nous avons voulu évaluer le niveau de préparation au transfert de la ferme chez les propriétaires et le niveau de préparation à l'établissement chez les jeunes de la relève. Il nous est apparu également essentiel d'éclairer la dynamique interne du transfert de ferme en examinant le degré d'intégration des jeunes de la relève dans la gestion quotidienne des tâches sur la ferme et la distribution du pouvoir de gestion entre le propriétaire et sa relève. Enfin, et c'est là une dimension fondamentale, il importait de trouver un moyen de déterminer le degré de transférabilité des fermes enquêtées. Est-ce que ces fermes étaient dans des conditions favorables à un transfert en faveur d'un jeune de la relève ? Les principaux indicateurs étudiés dans le cadre de cette étude sont :

- ? Le niveau de communication entre les partenaires dans le transfert de ferme
- ? La préparation à l'établissement chez le jeune de la relève ;
- ? La préparation au transfert de la ferme chez le propriétaire ;
- ? Le niveau d'intégration du jeune de la relève dans la gestion quotidienne de la ferme ;
- ? La distribution du pouvoir de gestion entre le propriétaire et sa relève ;

? Le potentiel de transférabilité de la ferme².

Ces indicateurs nous ont permis d'éclairer davantage la dynamique interne du transfert de la ferme et de nous indiquer les points positifs et les écueils que rencontrent le propriétaire d'une ferme et sa relève lorsque vient le temps de s'engager concrètement dans un transfert de ferme.

Les jeunes de notre population à l'étude sont relativement bien formés puisque 75 % d'entre eux possèdent une formation agricole, dont 46 % un diplôme d'études collégiales (DEC). Ce résultat pourrait paraître élevé, mais il faut compter que notre échantillon est composé de jeunes qui détiennent au moins 20 % des parts de l'entreprise agricole, donc des jeunes qui, pour la plupart, ont pu se qualifier pour l'obtention de la prime à l'établissement qui commande généralement un diplôme en formation agricole de niveau secondaire ou collégial.

Plus haut diplôme obtenu par les jeunes de la relève et les propriétaires, en %

Par la relève	%	%	Par le propriétaire
Aucun diplôme	4	67	Aucun diplôme
DES et autres	15	19	DES et autres
DEP agricole	29	5	DEP agricole
DEC général et autres	4	4	DEC général et autres
DEC agricole	46	3	DEC agricole
Université agriculture, autres	2	2	Université agriculture, autres
Total	100	100	Total

Source : J. Tondreau, D. Parent et J.-P. Perrier (2001). Transmission de la ferme familiale d'une génération à l'autre : situation au Québec et regard sur le monde.

En matière de transfert de ferme et d'établissement en agriculture, les comptables sont les conseillers les plus souvent consultés par les propriétaires de ferme alors que les conseillers en financement sont plus souvent consultés par la relève. En effet, dans une proportion de 41 %, les propriétaires de ferme disent consulter souvent les comptables alors que cette proportion n'est que de 23 % pour la relève. Par ailleurs, les personnes identifiées à la relève disent consulter les conseillers en financement souvent dans une proportion de 29 %. Les conseillers des CRÉA et les notaires sont consultés souvent par une faible proportion des propriétaires et des personnes identifiées à la relève (10 et 9 %).

². On peut retrouver à l'annexe 2 tous les détails concernant la création de ces indices. Rappelons que chaque indice a fait l'objet de tests statistiques comme le Chi-carré, le test de Kappa et des analyses bivariées et multivariées.

Les conseillers les plus souvent consultés en matière de transfert de ferme

Par la relève	%	%	Par le propriétaire
Conseiller en financement	37	51	Comptable
Comptable	30	21	Conseiller en financement
Syndicat de gestion	19	15	Agronome MAPAQ
Agronome MAPAQ	18	14	Syndicat de gestion
Notaire	13	13	Conseiller CRÉA
Conseiller CRÉA	11	11	Notaire

Source : J. Tondreau, D. Parent et J.-P. Perrier (2001). Transmission de la ferme familiale d'une génération à l'autre : situation au Québec et regard sur le monde.

Dans 44 % des cas cependant, les jeunes de la relève affirment que le propriétaire leur cédera la ferme dans 5 ans et moins alors que les propriétaires affirment plutôt que cela se fera beaucoup plus tard.

Pour évaluer le degré de communication entre les partenaires dans le transfert de ferme, nous avons posé une série de questions portant sur le même sujet aux propriétaires et à leur relève. Nous avons demandé à chacun des jeunes identifiés à la relève dans combien de temps croyait-il que le propriétaire de la ferme allait lui transmettre tous les actifs et tous les pouvoirs sur la ferme. Nous avons demandé ensuite à chaque propriétaire de ferme dans combien de temps pensait-il transmettre tous les actifs et les pouvoirs à la relève. Dans un peu plus de la moitié des cas (51 %), les jeunes de la relève ont une estimation juste du temps avant que le propriétaire ne leur cède la ferme. Dans 44 % des cas cependant, les jeunes de la relève sous-estiment le temps avant que ne se réalise le transfert de la ferme. Ainsi, plusieurs jeunes de la relève affirment que le propriétaire leur cédera la ferme dans 5 ans et moins alors que les propriétaires affirment plutôt que cela se fera beaucoup plus tard. Par ailleurs, 5 % des jeunes surestiment le temps avant le transfert, c'est-à-dire qu'ils considèrent que le transfert se fera dans un temps plus lointain que ne l'envisagent les propriétaires eux-mêmes.

Nous avons demandé aux propriétaires de répondre par oui ou par non à la question suivante : leur relève avait-elle monté un dossier d'établissement ? Ensuite nous avons demandé aux jeunes de la relève si effectivement ils avaient monté un tel dossier. Or, dans 32 % des cas, les propriétaires n'ont pas donné la bonne réponse, c'est-à-dire, par exemple, que dans un certain nombre de cas, les jeunes de la relève affirmaient avoir monté un dossier d'établissement alors que les propriétaires affirmaient le contraire. Nous avons fait le même exercice avec cette fois l'intention de mesurer le niveau de connaissance de la relève par rapport aux démarches du propriétaire de ferme. Dans 41 % des cas, les jeunes de la relève n'ont pas donné la bonne réponse.

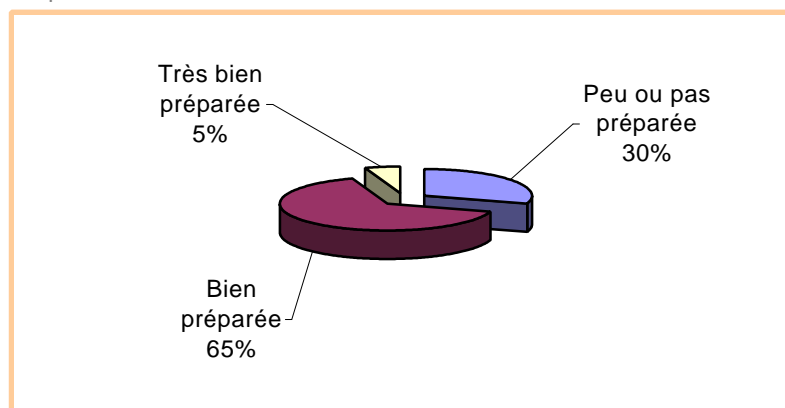
Dans 75 % des cas, jeunes et propriétaires s'entendent pour dire que la ferme prendra de l'expansion. Dans 5 % des cas, ils s'accordent pour dire qu'elle restera pareille comme elle est. Dans 20 % des cas, jeunes et propriétaires ont une vision opposée quant au développement de la ferme pour les prochaines années.

Dans le même ordre d'idées, nous avons demandé aux propriétaires de ferme de nous dire comment ils voyaient le développement de la ferme pour les dix prochaines années : sera-t-elle pareille ou prendra-t-elle de l'expansion ? Nous avons posé la même question aux jeunes de la relève et nous avons ensuite croisé les réponses des jeunes et des propriétaires. Dans 75 % des cas, jeunes et propriétaires s'entendent pour dire que la ferme prendra de l'expansion. Dans 5 %, ils s'accordent pour dire qu'elle restera pareille comme elle est. Dans 20 % des cas, jeunes et propriétaires ont une vision opposée quant au développement de la ferme pour les prochaines années.

Nous avons voulu savoir si les jeunes de la relève étaient bien préparés à leur établissement. Pour ce faire, nous avons créé un indice de préparation à

l'établissement à partir des réponses à 21 questions dans le questionnaire destiné à la relève. Ces questions avaient trait à la formation initiale (questions 11 et 12)³, à la formation continue (questions 25 à 28), à la participation aux activités du milieu (questions 47 à 50), à la discussion du projet d'établissement avec le ou les propriétaires de la ferme et les autres membres de la famille (questions 60 et 61), à la consultation de spécialistes en matière de transfert de ferme (questions 62 à 68), au fait d'avoir suivi ou non un cours sur le transfert de ferme et, enfin, au fait d'avoir monté ou pas un dossier d'établissement. Chacune de ces questions a été pondérée afin d'obtenir un score moyen pour chaque jeune de la relève. Ainsi, 70 % des jeunes interrogés sont bien ou très bien préparés à leur établissement, c'est-à-dire qu'ils ont effectué au moins une formation agricole, et suivi des cours de formation continue après l'obtention de leur diplôme, qu'ils ont monté un dossier d'établissement, suivi des cours sur le transfert de ferme, consulté des spécialistes dans le domaine du transfert de ferme, participé à des activités professionnelles, qui sont autant d'occasions d'obtenir de l'information pertinente en vue de leur établissement et discutés de leur projet avec les propriétaires de la ferme qu'ils entendent reprendre. Par contre, 30 % des jeunes qui entendent s'établir sont peu ou pas du tout préparés pour cela.

Préparation de la relève à l'établissement



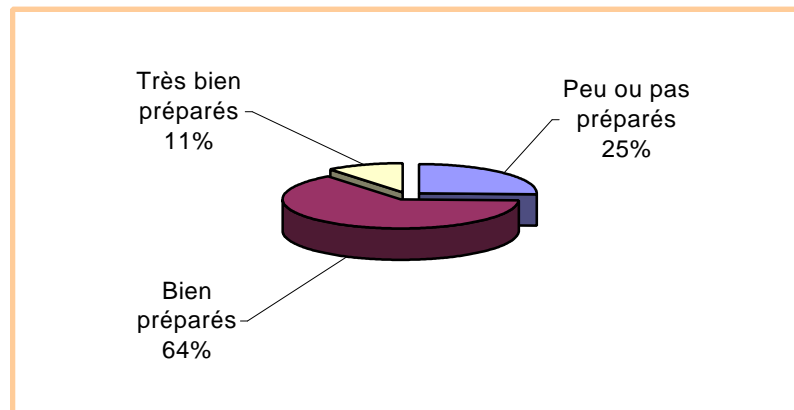
Source : J. Tondreau, D. Parent et J.-P. Perrier (2001). Transmission de la ferme familiale d'une génération à l'autre : situation au Québec et regard sur le monde.

Si la préparation à l'établissement du jeune de la relève est très importante pour réussir le transfert de la ferme, la préparation au transfert de la ferme chez le propriétaire est tout aussi déterminante. L'indice de préparation au transfert de la ferme a été construit à partir des réponses à 16 questions dans le questionnaire destiné au propriétaire. Ces questions avaient trait à la participation aux activités du milieu (questions 29 à 32), à la discussion du projet de transfert avec la relève et les autres membres de la famille (questions 39 et 40), à la consultation de spécialistes en matière de transfert de ferme (questions 41 à 46), au fait d'avoir suivi ou non un cours sur le transfert de ferme (question 47), au fait d'avoir monté ou pas un dossier de transfert de la ferme (question 48), au fait d'avoir investi dans un régime enregistré d'épargne retraite (question

³. Voir le libellé exact des questions dans le questionnaire destiné à la relève en annexe 3.

81) et, enfin, aux autres investissements faits en vue de la retraite (question 82). Chacune de ces questions a été pondérée afin d'obtenir un score moyen pour chaque propriétaire. Dans ce dernier cas, on note également que 25 % des propriétaires sont peu ou pas du tout préparés au transfert de leur ferme. Cette planification est jugée essentielle par les intervenants en transfert de ferme puisque de cette dernière dépend un ensemble de décisions qui influencent grandement les possibilités de réussite du transfert de la ferme.

Préparation des propriétaires au transfert de la ferme

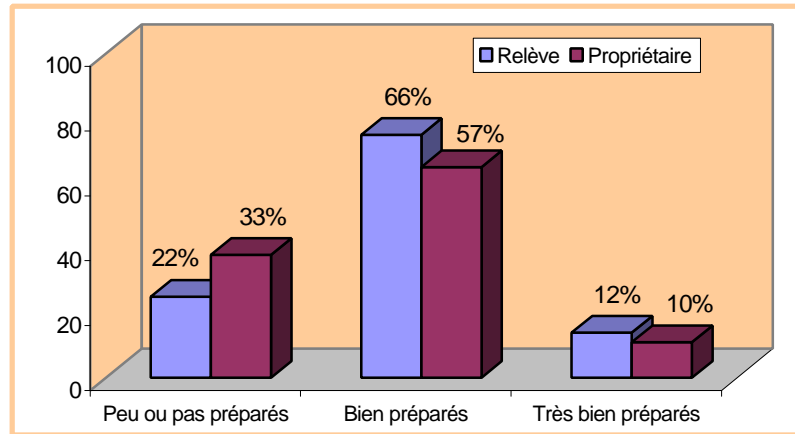


Source : J. Tondreau, D. Parent et J.-P. Perrier (2001). Transmission de la ferme familiale d'une génération à l'autre : situation au Québec et regard sur le monde.

Sur un plan statistique, on peut affirmer que lorsqu'un jeune de la relève est bien préparé pour son établissement, il y a de fortes chances que le propriétaire de la ferme soit aussi bien préparé au transfert de sa ferme.

Pour comparer la relève et le propriétaire de la ferme en ce qui regarde soit la préparation à l'établissement, soit la préparation au transfert, nous devons pouvoir le faire sur la même base. Dans ce cadre, on ne pouvait retenir qu'un certain nombre d'indicateurs communs aux deux groupes, soit la participation dans le milieu, la discussion avec les autres partenaires sur la ferme, la consultation de conseillers, le fait d'avoir suivi ou non un cours sur le transfert de la ferme et, enfin, le fait d'avoir monté ou non un dossier d'établissement ou de transfert. Chacune de ces questions a été pondérée afin d'obtenir un score moyen pour les jeunes de la relève et pour les propriétaires de ferme. À la lecture du graphique suivant, on constate que les jeunes de la relève sont, dans une proportion plus élevée, mieux préparés à leur établissement que ne sont préparés les propriétaires au transfert de leur ferme. Toutefois, et c'est un fait important, il y a une relation statistique positive et significative entre la préparation à l'établissement et la préparation au transfert. Cela veut dire que lorsqu'un jeune de la relève est bien préparé pour son établissement, il y a de fortes chances que le propriétaire de la ferme soit aussi bien préparé au transfert de sa ferme. Dans le même ordre d'idées, lorsqu'un propriétaire de ferme est bien préparé au transfert de sa ferme, la probabilité est forte pour que sa relève soit également bien préparée à son établissement. En sens inverse, lorsqu'un jeune de la relève est peu ou pas préparé pour son établissement, il y a de fortes chances que le propriétaire de la ferme soit aussi peu ou pas préparé au transfert de sa ferme.

Indice comparé de préparation à l'établissement et au transfert



Source : J. Tondreau, D. Parent et J.-P. Perrier (2001). Transmission de la ferme familiale d'une génération à l'autre : situation au Québec et regard sur le monde.

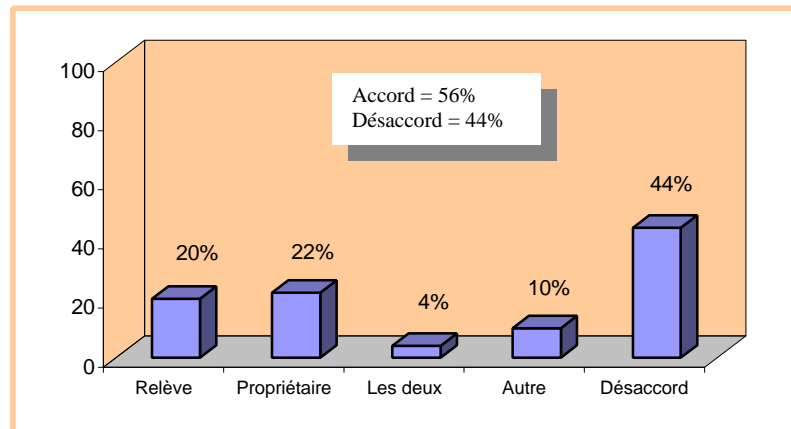
Nous avons voulu également vérifier le degré d'intégration des jeunes de la relève à la gestion des tâches sur la ferme. Pour ce faire, un indicateur a été construit à partir de 13 questions portant sur les différentes tâches qui sont exécutées sur une ferme dans l'année. Nous avons posé les mêmes questions au propriétaire et à sa relève.

1. Sur la ferme, qui s'occupe de la régie des champs ?
2. Qui s'occupe de la régie du troupeau ?
3. Qui vote au nom de l'entreprise aux activités professionnelles ?
4. Qui s'occupe du recrutement et de la sélection des salariés occasionnels ?
5. Qui décide à chaque matin des horaires de travail de la journée ?
6. Qui décide de la tenue des réunions concernant les affaires de la ferme ?
7. Qui choisit le moment du paiement des factures ?
8. Qui a l'autorité sur les employés ?
9. Qui choisit les fournisseurs d'intrants ?
10. Qui négocie avec les fournisseurs d'intrants ?
11. Qui négocie les prix de vente des récoltes ou des animaux ?
12. Qui décide des investissements à faire ?
13. Qui négocie le crédit et le financement ?

Pour chaque question, le jeune de la relève et le propriétaire devaient dire lequel des deux effectuait la tâche, si les deux s'occupaient de la tâche ou encore si quelqu'un d'autre sur la ferme effectuait la tâche mentionnée. En combinant les réponses sous forme de score, nous pouvions situer les propriétaires de ferme et leur relève en fonction de leur niveau d'accord ou de désaccord en ce qui a trait à l'attribution de responsabilités pour chacune des tâches. Il devenait également possible de déterminer le degré (faible ou fort) de cet accord ou désaccord.

Les résultats indiquent que l'étape de l'intégration du jeune dans la gestion des tâches ne va pas de soi. En effet, sur l'ensemble des 13 tâches, allant de la régie des champs aux décisions se rapportant aux investissements, on a pu constater un niveau fort élevé de désaccord. En fait, dans 44 % des cas, les propriétaires de ferme et leur relève ne s'entendent pas quant à savoir qui a la responsabilité de telle ou telle tâche sur la ferme.

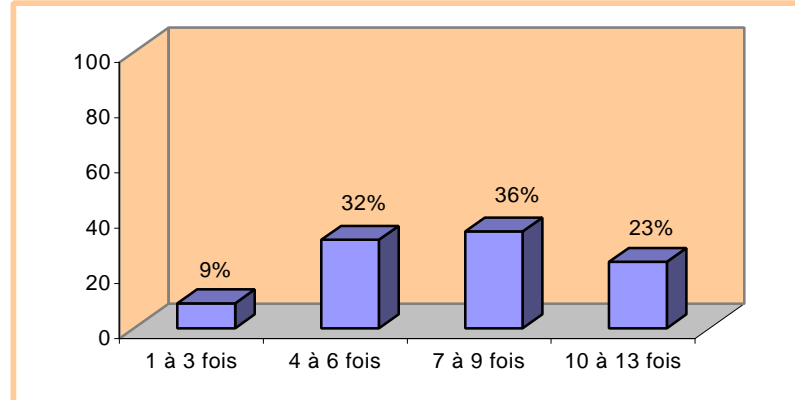
Synthèse des 13 questions sur l'intégration de la relève dans la gestion de la ferme



Source : J. Tondreau, D. Parent et J.-P. Perrier (2001). Transmission de la ferme familiale d'une génération à l'autre : situation au Québec et regard sur le monde.

Plus encore, sur les 13 questions posées, 23 % des propriétaires de ferme et leur relève répondent dans le même sens entre 10 et 13 fois, ce qui dénote un fort niveau d'accord entre ces personnes, comme l'indique le graphique suivant. Par contre, dans 32 % des cas, les propriétaires et leur relève s'entendent pour répondre la même chose aux questions entre 4 et 6 fois et, dans 9 % des cas, entre 1 à 3 fois seulement. Les réponses de ces deux derniers groupes indiquent sans conteste qu'il y a un peu plus de 40 % de notre échantillon où l'on observe un niveau de désaccord fort important quant à l'attribution des responsabilités de chacun dans les travaux de la ferme. Des tensions entre les partenaires de la ferme sont probablement à prévoir dans de tels cas et peut-être même des ruptures. Comme l'a montré une étude québécoise (Parent, Jean et Simard, 1999), ces ruptures sont fréquentes dans les transferts de ferme qui ont échoué. En fait, le plus souvent, les jeunes de la relève qui sont dans cette situation ne se sentent pas intégrés à la gestion de la ferme et finissent par se décourager, laissant tomber définitivement leur projet d'établissement.

Pourcentage d'accord entre les partenaires dans le transfert de ferme



Source : J. Tondreau, D. Parent et J.-P. Perrier (2001). Transmission de la ferme familiale d'une génération à l'autre : situation au Québec et regard sur le monde.

À partir des réponses obtenues à ces 13 questions, nous avons procédé à un reclassement des questions en fonction du degré d'intégration des jeunes de la relève aux tâches mentionnées, allant du plus faible degré d'intégration au plus fort. Nous avons ensuite regroupé les questions selon quatre niveaux de pouvoir, en tenant compte du caractère dit « stratégique » des tâches. Par exemple, les enjeux sont beaucoup moins grands en ce qui a trait au choix des fournisseurs d'intrants, question classée dans le niveau 1, que pour les décisions se rapportant aux investissements, question classée dans le niveau 4. La distribution des questions se présente donc ainsi :

Niveau 1

- ? Qui s'occupe de la régie du troupeau ?
- ? Qui choisit les fournisseurs d'intrants ?
- ? Sur la ferme, qui s'occupe de la régie des champs ?

Niveau 2

- ? Qui négocie avec les fournisseurs d'intrants ?
- ? Qui choisit le moment du paiement des factures ?
- ? Qui vote au nom de l'entreprise aux activités professionnelles ?

Niveau 3

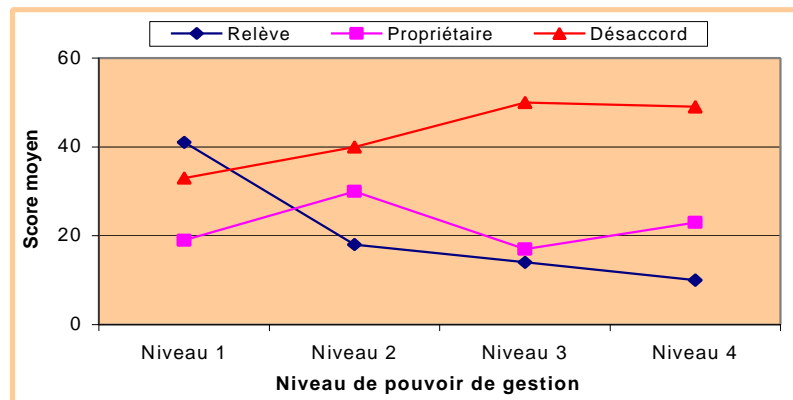
- ? Qui négocie les prix de vente des récoltes ou des animaux ?
- ? Qui décide à chaque matin des horaires de travail de la journée ?
- ? Qui s'occupe du recrutement et de la sélection des salariés occasionnels ?

Niveau 4

- ? Qui négocie le crédit et le financement ?
- ? Qui a l'autorité sur les employés ?
- ? Qui décide des investissements à faire ?
- ? Qui décide de la tenue des réunions concernant les affaires de la ferme ?

Comme le montre le graphique qui suit, le score moyen des jeunes de la relève sur le premier niveau de tâches est très élevé, soit un score de 41, ce qui indique une forte implication des jeunes de la relève dans les tâches de ce niveau. En sens inverse, les propriétaires de ferme sont peu impliqués à ce niveau de tâches, délaissant leur pouvoir de gestion à la relève. On remarque par ailleurs que le niveau de désaccord entre les propriétaires et leur relève est le plus bas sur le niveau 1. La réalité change grandement avec le passage au deuxième niveau de pouvoir alors que le score moyen des jeunes de la relève passe à 18 et celui des propriétaires augmente à 30, ce qui indique que les propriétaires conservent une mainmise plus élevée sur les tâches de niveau 2. Il est intéressant de constater que le score moyen en ce qui a trait au désaccord devient plus élevé en passant du niveau 1 au niveau 2. À mesure que l'on avance sur les niveaux de pouvoir 3 et 4, on constate que le score moyen de la relève continue à diminuer, mais beaucoup moins fortement que dans les deux niveaux précédents. On remarque également que les propriétaires ont un score moyen plus bas sur les niveaux 3 et 4 que dans le niveau 2, même si dans l'ensemble leur mainmise sur les tâches correspondantes demeure plus grande que pour la relève. Cette situation s'explique par le fait que les tâches des niveaux 3 et 4 sont partagées avec d'autres membres de la famille, comme la mère ou un frère. Par ailleurs, le degré de désaccord entre les propriétaires de ferme et leur relève continue d'augmenter de manière importante lors du passage aux niveaux de pouvoir 3 et 4, le score moyen tournant autour de 50.

Les jeunes de la relève et les niveaux de pouvoir dans la gestion des tâches sur la ferme

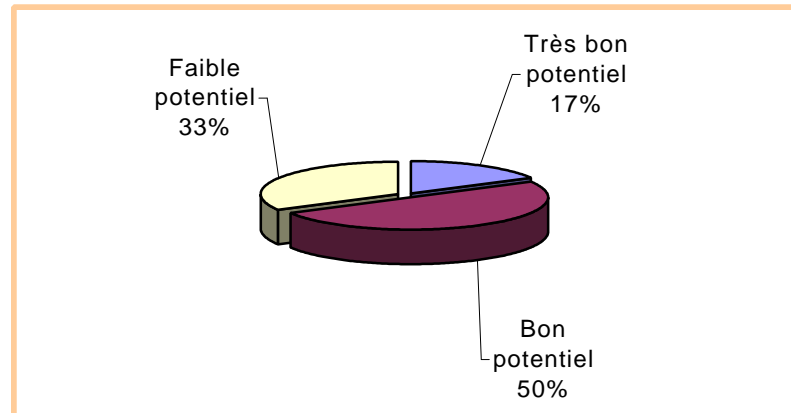


Source : J. Tondreau, D. Parent et J.-P. Perrier (2001). Transmission de la ferme familiale d'une génération à l'autre : situation au Québec et regard sur le monde.

Nous avons voulu vérifier, enfin, si les fermes de notre enquête avaient un bon potentiel de transfert. Pour ce faire, nous avons demandé aux propriétaires de ferme de nous dire si, dans les cinq dernières années, ils avaient investi dans l'achat de quota laitier, s'ils avaient fait l'achat de machinerie nouvelle, s'ils avaient construit de nouveaux bâtiments de ferme et s'ils avaient augmenté leur troupeau. Toutes ces questions visaient à évaluer l'effort de maintien ou de développement de la ferme, cet aspect étant important lorsqu'il s'agit d'installer une relève sur l'exploitation. Nous leur avons également demandé de nous donner la valeur des actifs, les revenus bruts et la dette globale de la ferme. Nous avons créé avec ces questions un indice exprimant le potentiel de transférabilité de la ferme. Par exemple, une ferme dont les revenus étaient bas,

la dette élevée et où aucun investissement n'avait été fait dans les cinq dernières années a été classée comme ayant un faible potentiel de transférabilité. Par ailleurs, une ferme avec des revenus élevés, une petite dette et où de nombreux investissements avaient été faits dans les cinq dernières années a été classée comme ayant un très bon potentiel de transférabilité.

Potentiel de transférabilité de la ferme



Source : J. Tondreau, D. Parent et J.-P. Perrier (2001). Transmission de la ferme familiale d'une génération à l'autre : situation au Québec et regard sur le monde.

Dans l'ensemble, 33 % des fermes de notre échantillon montrent un faible potentiel de transférabilité, ce qui signifie que les difficultés d'établissement de la relève sont beaucoup plus élevées pour ces fermes que dans le cas de celles qui présentent un bon potentiel (50 %) ou un très bon potentiel (17 %). Toutefois, le présent indicateur doit être analysé ici avec prudence puisque nos données de base, essentiellement technico-économiques, ne nous permettent pas de faire une étude poussée du potentiel de transférabilité de la ferme. En fait, il nous faudrait des données beaucoup plus précises sur les revenus, les actifs et la dette pour pouvoir poser un diagnostic plus sûr.

*

* *

En aucun cas cette recherche ne pouvait répondre à toutes les questions relatives à l'établissement en agriculture et au transfert de ferme ; le sujet est trop vaste et complexe pour qu'une seule recherche en fasse le tour. Deux points importants seraient à développer dans des recherches ultérieures afin d'obtenir un portrait plus fidèle de la situation d'ensemble et de la dynamique interne du transfert de ferme et de l'établissement en agriculture au Québec, soit : 1) une étude des barrières à l'entrée et à la sortie du métier d'agriculteur ; 2) le développement d'un outil diagnostic permettant de cerner les zones de conflit dans la phase d'intégration de la relève à la gestion de la ferme.